



SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

FORTALEZA (BRÉSIL)

AB-2173
CII/AB-811
11 mars 2002
Original : espagnol

DISCOURS DU GOUVERNEUR POUR L'ARGENTINE
À LA DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Jorge Luis Remes Lenicov

1. C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant cette Assemblée et de saluer tous les Gouverneurs, les autorités et les participants. Avant toute chose, je tiens à remercier en particulier le Gouvernement du Brésil, son Président, et le peuple du Brésil. Par un heureux hasard, ma première intervention devant une instance multilatérale en qualité de Gouverneur prend place à Fortaleza, au Brésil, pays avec lequel nous sommes unis dans l'effort vers un devenir et un destin communs.

2. Je souhaite vous faire part aujourd'hui de quelques premières réflexions qui visent à mettre en lumière l'orientation de la tâche que nous nous sommes fixée. La situation critique que traverse notre pays et les faits saillants qui caractérisent l'évolution de l'économie argentine sont connus de tous. Certains chiffres sont cependant éloquentes. S'agissant de la production, après quatre années de récession, le produit par habitant enregistre un recul cumulatif de 16 %, tandis que l'investissement s'est contracté de près de 43 %. En 2001, les dépôts du système financier sont tombés de 22% en neuf mois et les réserves internationales ont décliné de presque 50 %. L'année passée, les comptes de l'administration centrale ont accumulé un déficit de 13,9 milliards de dollars, déséquilibre qui se chiffrait à 5 milliards pour l'ensemble des administrations provinciales. Par ailleurs, le panorama social est désolant : l'Argentine compte aujourd'hui quelque 4,5 millions de personnes en difficultés d'emploi, tandis que 15 millions d'habitants vivent sous le seuil de la pauvreté.

3. Lorsque nous sommes arrivés aux affaires, il y a à peine plus de 60 jours, la production était quasiment paralysée, les finances publiques à bout de souffle, et il n'existait plus aucune forme de crédit possible. La confiance des épargnants s'était évaporée. En décembre dernier, la convertibilité – qui s'était révélée un instrument précieux pour affranchir le pays de l'hyperinflation et alimenter la croissance tant qu'existait un contexte extérieur adéquat – était atteinte dans ses règles fondamentales. Soucieux de contenir les sorties de capitaux, le gouvernement antérieur dut faire appel à d'énergiques restrictions sur l'épargne et les opérations bancaires : le fameux « *corralito* » financier. Ainsi, l'effervescence et l'inquiétude sociale furent les inévitables corollaires de la crise ; l'Argentine allait perdre deux présidents de la République en l'espace de quelques jours. De

tous points de vue – économique, social et politique –, il en a résulté une situation inédite qui met à rude épreuve la capacité de notre peuple à reconstruire le présent et à œuvrer pour un avenir meilleur dans le cadre d'un projet commun.

4. Face à cette situation de crise grave, le gouvernement a proposé une voie d'action transcendante, accompagnée d'une décision législative visant à recréer des conditions propices à une politique monétaire autonome, assortie d'un régime de change flexible et d'une politique d'extrême austérité en matière de finances publiques, austérité proportionnelle à la gravité de la situation courante. Nous avons soumis au Congrès un projet de budget prévoyant une réduction de 70 % du déficit de l'année. Seul fait exception le poste des dépenses sociales, où seront concentrées les ressources destinées aux allocations de chômage et à leurs compléments – aide alimentaire et médicaments. Pour sa part, la Banque centrale, une institution autonome qui a été adaptée à ses fonctions aux termes d'un nouveau statut organique, veillera à la mise en œuvre du programme monétaire.

5. Au vu de l'évolution économique que l'Argentine a connue ces dernières années et des circonstances qu'elle a vécues ces derniers mois, la voie que nous avons choisie constitue à n'en point douter un défi gigantesque. Cependant, comme je l'ai déjà déclaré à diverses occasions à mes concitoyens, mon gouvernement ne cherche pas à s'en remettre à des formules magiques, et il n'imagine pas de solution immédiate. Nous voulons mettre en place des règles claires et simples. Notre programme a pour objet de reconstruire des institutions économiques « normales », suivant l'exemple d'autres pays qui ont aujourd'hui réussi, bien qu'ils soient eux aussi partis de situations difficiles.

6. Loin de nous l'idée de nier les difficultés et l'effort collectif qu'exige la tâche. Nous sommes conscients qu'il est urgent et indispensable de résoudre les problèmes qui entravent le fonctionnement du système financier. C'est avec la circonspection voulue que nous nous acheminons vers une régularisation progressive. Nous avons réalisé de notables avancées ces deux derniers mois. Notre priorité est de rétablir la confiance du public, car seul un progrès dans ce sens permettra de réamorcer le circuit épargne-investissement, préalable essentiel à la normalisation de l'activité productrice, elle-même créatrice d'emplois. De même, le programme du gouvernement vise à rétablir un climat propice aux investissements, intérieurs et extérieurs, en consolidant les principes élémentaires de sécurité juridique et de liberté économique. Nous avons commencé à collaborer avec les entreprises privées de services publics en vue d'adapter leurs paramètres d'action aux circonstances nouvelles.

7. De la même manière, conscients de la nécessité de normaliser nos finances internationales, nous commencerons bientôt à renégocier la dette publique avec ses détenteurs. On sait que nous travaillons intensément avec le Fonds monétaire international en vue de parvenir à un accord dans les plus brefs délais possibles. Il est essentiel de rétablir la confiance, et donc indispensable de compter sans retard sur la compréhension et l'appui de la communauté internationale. Par ailleurs, nous pouvons déjà faire le bilan des étapes que nous avons franchies. Ainsi, le Congrès de la Nation a récemment donné sa sanction au budget de l'exercice en cours. L'accord que nous avons signé ces derniers jours avec les provinces contient des éléments essentiels, tant en raison de leurs répercussions budgétaires que pour l'application de règles plus efficaces en matière de distribution des ressources entre les divers paliers de gouvernement. De même, nous sommes convaincus que les mesures qui ont été prises favoriseront le potentiel exportateur du pays et l'insertion de ce dernier dans le courant

des échanges internationaux. Notre association avec le Mercosur, qui commence à reposer sur une base réaliste, nous dote d'instruments plus solides pour faire face aux processus d'intégration à l'échelle du Continent et avec d'autres blocs économiques.

8. Nos aspirations, tout comme le travail à réaliser, ne concernent pas seulement l'action de mon ministère. C'est le programme d'action d'un gouvernement de convergence, dont le président a été désigné par une assemblée législative avec pour mandat de réaliser une transition axée sur trois missions essentielles : reconstruire le pouvoir politique et institutionnel de la nation ; garantir la paix sociale en déployant tous les efforts nécessaires pour supprimer l'injustice et l'exclusion; et enfin recréer un destin commun fondé sur la production et le travail. Dans l'ensemble, nous concevons la mission de notre gouvernement comme une transition active, sans solution de continuité, conscients des engagements pris, des difficultés du moment, mais avec la volonté de relever le défi et de créer de nouvelles chances.

9. Permettez-moi maintenant d'aborder les thèmes à l'ordre du jour de la session. En premier lieu, je voudrais féliciter le Comité de l'Assemblée des gouverneurs pour son travail, ainsi que son Président, notre collègue le Gouverneur pour le Chili, pour son efficacité. Ce travail a permis à la Banque de mettre en œuvre un cadre financier pour les diverses catégories de prêts qu'elle octroie. L'utilité d'un tel cadre est évidente dans le cas de l'Argentine au moment où nous souhaitons renouveler le financement d'urgence obtenu à la fin de 1998. De plus, l'existence de diverses modalités de prêt devrait permettre de mieux tenir compte des besoins des emprunteurs, ce qui sera bénéfique pour notre institution dans son ensemble. Nous savons également qu'il est possible de faire mieux encore pour intégrer de nouveaux instruments. Ce que nous recherchons en somme, c'est augmenter notre capacité d'intervention, en temps voulu.

10. De même, nous sommes conscients que notre tâche ne se limite pas aux seuls instruments financiers. Un financement efficace doit se mesurer en fonction de son impact en termes de développement. Nous souhaitons une approche qui mette l'accent sur les résultats. Nous savons que certaines tâches incombent aux pays tandis que d'autres sont de la compétence de la Banque en tant qu'institution. Aussi nous croyons qu'une gestion axée sur les résultats implique un ajustement de l'organisation et de ses ressources humaines, tant au siège que dans les représentations. Il convient dès lors de pouvoir mesurer l'efficacité des activités entreprises à l'aide d'indicateurs simples, en veillant aux coûts de la mise en œuvre et en instaurant les ajustements nécessaires au sein de l'organisation.

11. Au cours de cette session, nous avons été saisis du document sur le rôle futur de la BID préparé à la demande du Président Iglesias par un groupe de conseillers indépendants. Nous partageons les objectifs que ce travail définit concernant l'avenir de l'institution car ils correspondent à la stratégie institutionnelle approuvée et aux mandats de la Huitième augmentation générale des ressources. À cet égard, je me permets de signaler que nous sommes prêts à travailler avec les autres pays membres de la Banque pour étendre le champ d'action de celle-ci. Alors que plusieurs propositions contenues dans ce document devront être discutées longuement, d'autres pourront être mises en œuvre dans des délais assez courts. La solution, semble-t-il, doit passer par la recherche d'un consensus de base sur l'ensemble des propositions.

12. En ce qui concerne le secteur privé, nous pensons que les conditions sont propices pour que le Conseil d'administration et la Direction de la Banque proposent les ajustements nécessaires afin d'entreprendre l'expansion de la Banque ; ceci comprend la question essentielle de la gestion du risque associé à toute activité. Pour cela, la Banque devra mettre l'accent sur une bonne administration du portefeuille actuel. Nous devons travailler avec la même efficacité, ou de manière plus efficace encore, que lors de l'étape d'identification des projets.

13. Quant à la Société interaméricaine d'investissement, l'Argentine pense qu'il s'agit là d'un instrument très apte à assurer le financement des petites et moyennes entreprises de la Région. Au cours de cette session, nous avons joint notre voix à celle d'autres pays membres que souhaitent adapter l'Accord constitutif de telle sorte qu'il permette d'accorder un financement à des entreprises dont la majorité des actionnaires est extra-régionale ainsi que pour des investissements indirects de type semblable. Si ce qui était perçu comme un obstacle à l'action de la Société avait une réalité physique concrète, les modifications adoptées devraient permettre d'améliorer l'efficacité opérationnelle de la Société. Nous pensons toutefois qu'il faut plus que cela : nous devons envisager de nouveaux modèles d'affaires qui permettent de multiplier l'impact des ressources financières et de réduire en même temps le coût de préparation des opérations.

14. En ce qui concerne le MIF, le Comité des donateurs a donné son accord pour une extension de trois ans du délai de ses activités. Cette décision montre bien que nous croyons en ce genre d'initiatives. Le Fonds a financé avec succès, en Argentine, plusieurs projets qui n'auraient pu voir le jour sans un instrument tel le MIF. Nous sommes très heureux des évaluations que ont été faites du travail réalisé et nous retenons la nécessité d'identifier des projets capables de se poursuivre une fois que le Fonds cesse de fournir un financement.

15. Nous avons vu cette année la conclusion d'accords par les pays membres de la Banque en ce qui concerne l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. L'approbation de la résolution à ce sujet a mis fin à un long et laborieux processus de recherche et d'obtention de ressources. Nous reconnaissons l'importance de cette Initiative. Néanmoins, l'Argentine a signalé à diverses reprises que de telles solutions ont un impact négatif sur le portefeuille de la Banque et que notre institution n'est pas équipée pour réaliser les transferts requis. Ceci appartient désormais au passé, mais il y a là une mise en garde contre d'éventuelles extensions des mécanismes concessionnels à des catégories particulières de pays. Des institutions à caractère régional, comme la nôtre, peuvent représenter un véhicule approprié pour de telles politiques à condition que, premièrement, elles veillent à sauvegarder des principes de transparence quant à la provenance et à la destination des ressources, et que, deuxièmement, les subventions croisées entre pays emprunteurs soient évitées.

16. Pendant l'année écoulée, nous avons appuyé et suivi de près le budget de l'institution. Nous avons accordé une priorité à plusieurs initiatives du présent exercice, ce qui s'est traduit par une augmentation des ressources consacrées à certaines activités. Nous espérons dès lors recevoir des résultats et des rendements à la hauteur de nos investissements, ce qui devrait nous encourager à rechercher plus d'efficacité pour notre organisation. Nous avons également porté une attention particulière à la stratégie de l'institution en matière de ressources humaines et à ses divers instruments administratifs.

17. Avant de conclure, je voudrais rendre un hommage tout spécial à la Direction et au Président Iglesias pour le travail qu'ils ont accompli. En la personne du Président, nous trouvons non seulement un leader attentif aux conditions que connaît notre région, mais aussi un homme qui ne ménage pas son effort pendant ces moments difficiles que l'Argentine traverse.

18. Enfin, je voudrais réitérer face à cette Assemblée notre conviction et notre engagement en faveur des objectifs et de l'action de notre institution. Au-delà de la situation actuelle, l'Argentine entend continuer à joindre ses forces à celles des autres pays qui travaillent pour étendre les activités de la Banque. Elle souhaite renforcer cette institution pour le bien-être de l'ensemble des pays membres.